

Une préparation ciblée au marché du travail



Asylsuchende mit Ausweis N eignen sich in der HandsON-Fabrik im Liebefeld Schlüsselkompetenzen für den Arbeitsmarkt an. / Les demandeurs d'asile avec livret N acquièrent des compétences clés dans l'usine HandsON au quartier Liebefeld.

© F. Gurzeler / Libre de droits

L'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut explore de nouveaux chemins pour intégrer les réfugiés sur le marché du travail.

La réorganisation du domaine de l'asile au niveau fédéral devra être achevée d'ici 2019. Le canton de Berne se lance lui aussi dans une nouvelle procédure : ce sera dorénavant la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale qui sera responsable du domaine de l'asile. Celle-ci entend, dès l'année prochaine, revoir l'attribution des mandats de prestations dans le domaine de l'asile aux organisations partenaires. L'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut (Heilsarmee Flüchtlingshilfe, HAF) qui, pour l'heure, s'occupe de la moitié des réfugiés dans le canton de Berne, pourra-t-elle poursuivre son mandat étatique ? La question est ouverte.

La condition pour poursuivre le mandat serait, qu'à l'avenir, l'HAF offre non seulement l'hébergement et les cours d'allemand, mais qu'elle s'occupe également de les intégrer sur le marché du travail. Souhaitant anticiper les nouvelles exigences, l'HAF a lancé le projet HandsON. Ce dernier est conduit par Beat Habegger et prévoit certaines mesures agissant très en amont et qui doivent faciliter l'intégration des réfugiés dans le monde du travail.

Une offre de formation sur mesure

« Nous voulons débiter dès le premier jour l'intégration dans le monde du travail avec les personnes que nous accueillons dans nos structures », dit Beat Habegger. Il s'agit de près de 1500 requérants d'asile, disposant du statut N, et qui vivent dans les centres d'hébergement collectif de l'HAF ou dans des appartements privés. Ils apprennent l'allemand avec des bénévoles ou au LernPunkt et ils travaillent dans les programmes d'occupation d'utilité publique GeBePro. « Avec HandsON, nous mettons en place un système qui enregistre dans le statut N, le niveau des compétences, des besoins et des potentiels de la personne. Pour nous, c'est la seule façon d'encourager et de préparer de manière ciblée ces personnes au marché du travail », ajoute Habegger. Les prédispositions sont très différentes d'une personne à l'autre. Certains requérants d'asile ont un métier ou une formation académique, d'autres étaient peut-être bergers ou sont analphabètes. « Il est prévu que chaque personne bénéficie d'une offre de formation sur mesure comprenant des cours de langues, des engagements et des modules de postulation. En contrepartie, nous attendons des bénéficiaires qu'ils fassent preuve d'engagement et d'initiative », précise le chef de projet.

L'intégration en tant que processus continu

Au moment où une personne passe du statut N (requérant d'asile) au statut F (admis à titre provisoire), selon les exigences du canton, il faudra procéder avec elle à un état des lieux et à une planification en matière d'intégration. Ce faisant, les objectifs seront définis, pour esquisser comment l'intégration dans le monde du travail pourrait se dérouler pour la personne concernée.

Le projet HandsON assure que des données sont déjà disponibles avant l'état des lieux. « Grâce à notre système d'enregistrement précoce, la question de l'intégration dans le monde du travail n'est pas abordée seulement une fois la question du permis réglée. Au moment du changement de statut, il existe déjà un dossier concernant la personne », explique Beat Habegger. Ce dossier contient des informations sur la situation de logement, les travaux effectués (engagements), les compétences linguistiques, les aptitudes et les éventuelles lacunes qui doivent être comblées. « Un tel processus global et continu ouvre des perspectives pour une intégration durable », ajoute Habegger, avec conviction.

Des coachs en emploi conseillent et placent

Depuis le mois de mai de cette année, l'HAF dispose de cinq coachs en emploi. Ces coach reçoivent les dossiers des personnes qui passent au statut F et établissent avec elles un état des lieux et une planification (sur mesure) en matière d'intégration. « Notre tâche est d'intégrer professionnellement les personnes admises à titre provisoire », explique la coach, Katrin Santschi. « Nous les conseillons dans le choix du métier et leur procurons des solutions de

placement comme des places d'apprentissage, de formation ou de travail. »

Par ailleurs, les coachs en emploi vont à la rencontre des employeurs et mettent actuellement sur pied un réseau d'entreprises d'affection. Ils constituent les interlocuteurs des employeurs pour les questions légales et culturelles. « Lorsque surviennent des difficultés, les coachs sont chargés de la médiation entre les deux parties », explique le chef de projet, Beat Habegger.

Les coachs en emploi s'occupent actuellement de 86 personnes admises à titre provisoire. Ils se rendent sur place dans les centres d'hébergement collectif ou reçoivent ces personnes dans leurs bureaux, dans le quartier bernois de Liebefeld. Chacun des cinq coachs est rattaché à un Service régional (Belp, Bolligen, Berthoud, Konolfingen ou Langenthal) et travaille avec les coordinateurs en matière d'asile sur le terrain. Le but est que les conseils puissent aussi être organisés par les Services régionaux.

Projet pilote dans le quartier de Liebefeld

Au rez-de-chaussée du bâtiment dans lequel les coachs en emploi ont leurs bureaux, HandsON gère une fabrique particulière dans les locaux d'un ancien relieur. « Il s'agit d'un laboratoire pour le permis N », explique le chef de projet. La fabrique, ou justement le laboratoire, constitue un projet pilote, dans lequel 26 requérants d'asile disposant du statut N sont actuellement initiés aux domaines « Travail » et « Apprentissage ».

Des sacs pour les brocantes

« Nous sommes partis de rien dans des locaux complètement vides », se rappelle Beat Habegger. Nous avons tout d'abord dû installer les parois et les peindre. Nous avons aussi dû confectionner nous-mêmes les tables, les chaises et les étagères. Ce n'est qu'ensuite que les femmes et les hommes ont pu entamer la production. Ils confectionnent des cabas sur mandat de l'Armée du Salut brocki.ch. A cet effet, ils utilisent des bannières en PVC, qui sont utilisées pour la publicité de façade. La Société d'affichage SGA met les immenses bâches gratuitement à disposition, pour autant que les grands clients soient disposés à offrir les bâches colorées plutôt que de les éliminer. Les cabas, des exemplaires uniques, seront prochainement vendus dans les filiales de brocki.ch.

Une petite entreprise

« Cette fabrique n'est certainement pas un atelier protégé », assure Beat Habegger. « Nous voulons simuler le monde du travail et démontrer que nous sommes capables de produire, en respectant des délais, en produisant une certaine quantité, comme une petite entreprise. »

L'objectif est que les requérants d'asile acquièrent des compétences-clés comme la ponctualité, la qualité du travail et bien d'autres choses encore. « Le contrôle de la qualité est un sujet d'importance », mentionne la responsable de la production, Fabienne Duss. « De nombreux articles ont encore des défauts. On se pose toujours la question : qu'est-ce que nous laissons passer, qu'est-ce que nous ne laissons plus passer ? » Les requérants d'asile ont souvent une notion toute autre de la qualité. « C'est notre devoir de leur faire comprendre ce qui est attendu en Suisse, au risque de passer pour tatillon », poursuit Fabienne Duss. Les personnes accompagnantes, un mélange entre artisan et accompagnant socio-professionnel, évaluent régulièrement les travailleurs, afin que ces derniers sachent où ils en sont par rapport à leurs objectifs.

Allemand, mathématiques et ordinateur

Dans la partie arrière de la halle, il y a une salle de cours. Deux enseignants du LernPunkt (cours d'allemand de l'Armée du Salut) enseignent aux deux groupes de différents niveaux. Les requérants d'asile suivent différentes branches comme l'allemand, les mathématiques ou l'utilisation d'un ordinateur. Cette offre de formation constitue une partie du salaire pour le travail de fabrication accompli. « Nous pouvons leur dire : vous travaillez pour votre intégration ! », poursuit Habegger. En plus de cela, ils bénéficient d'un abonnement de transports publics (l'arrêt de bus se situe immédiatement devant le bâtiment) et touchent un salaire mensuel symbolique de 150 francs.

L'implantation dans la zone industrielle de Liebefeld comporte de nombreux avantages. « L'année prochaine, notre objectif consistera à nous mettre en réseau avec les entreprises situées à proximité, afin d'obtenir des mandats de production et de pouvoir placer nos gens dans différentes sociétés afin qu'ils puissent travailler à l'essai ou effectuer un stage », déclare le chef de projet en présentant les perspectives envisagées.

D'autres fabriques sont prévues

Ce qui est tenté ici, comme projet pilote, dans le quartier de Liebefeld, devrait ensuite être mis en œuvre à une plus large échelle. « Nous développons des modules. Dès que nous aurons pu vérifier le bon fonctionnement du modèle, nous pourrions l'étendre à d'autres entreprises. » La mission de Beat Habegger, en tant que chef de projet, est de développer un système permettant d'intégrer professionnellement 1000 personnes. Des offres similaires doivent être lancées dans toutes les régions dans lesquelles l'HAF dispose d'un Service régional.

Que se passe-t-il si un requérant d'asile n'est pas admis et s'il doit retourner dans son pays d'origine ? « C'est notre risque », répond Beat Habegger. « Mais notre position est la suivante : il vaut la peine d'investir dans les êtres humains, même s'ils reçoivent une décision négative. Ils pourront utiliser le savoir-faire acquis dans leur propre pays. »

Auteur

Livia Hofer

Publié le

3.10.2017